

n'imposera pas de demandes excessives aux marchés de capitaux canadiens. Seule une politique fiscale et monétaire témoignant du sens des responsabilités peut donner de telles assurances. La politique monétaire doit continuer de résister fermement aux tensions inflationnistes. La politique fiscale doit alléger le fardeau imposé à la politique monétaire et contribuer directement au rétablissement de la confiance et à l'abaissement des taux d'intérêt.

Le gouvernement est déterminé à agir sans tarder. Je suis persuadé que la réduction du déficit est la clé du rétablissement de la confiance et que la confiance est la clé de la croissance et de la création d'emplois; aussi la reprise en main du déficit doit-elle être notre priorité pour cette année et chacune des années de notre mandat. L'objectif de la réduction du déficit et celui de la création d'emplois ne peuvent être séparés.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Pour nous, la question n'est pas de savoir s'il faut agir, ni quand, mais comment agir au mieux.

Nous estimons qu'il y a des domaines où le gouvernement devrait agir davantage dans ce pays afin de promouvoir la croissance, l'emploi et la justice sociale. Nous avons exposé plus tôt cette année un certain nombre d'initiatives de politique, et j'annoncerai ce soir des mesures dans certains de ces domaines. Cependant, comme le Premier ministre (M. Mulroney) l'a déclaré cet été, nous sommes résolus à mettre en œuvre ces politiques dans un cadre global de responsabilité financière pendant toute la durée de notre mandat. Cela signifie que, pour en faire davantage dans certains domaines, nous devons en faire moins dans d'autres.

[Français]

Notre but immédiat est de réduire le déficit en comprimant les dépenses, plutôt qu'en procédant à d'importantes augmentations d'impôt. Nous avons entrepris un examen rigoureux de nos propres activités et des programmes de l'administration. Mon collègue, le président du Conseil du Trésor, a ordonné une évaluation des réductions de dépenses et des mesures d'autofinancement qui peuvent être mises en œuvre immédiatement, pour commencer à réduire le déficit et nous donner les moyens de prendre des initiatives nouvelles. Il a bénéficié de l'appui sans réserve de tous les ministres.

● (1900)

[Traduction]

Je suis en mesure d'annoncer que, par suite de ce réexamen, des mesures de réduction des dépenses et d'autofinancement représentant plus de \$4.2 milliards seront mises en œuvre en 1985-1986.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): C'est le premier exercice complet de notre mandat et la première occasion que nous ayons pour réduire de façon sensible les dépenses du gouvernement fédéral. Ces mesures auront un effet permanent. Je déposerai plus tard ce soir, au nom de mon collègue le président du Conseil du Trésor, tous les renseignements voulus sur ces mesures.

Pour élaborer ces mesures, nous avons fait tout notre possible pour porter un regard critique sur nos propres activités. Environ \$700 millions, sur les réductions totales de dépenses

Déclaration économique

que j'annonce ce soir, proviennent d'une compression des frais généraux et de mesures de restrictions générales.

Au moment où l'on demande aux Canadiens d'accepter des réductions de programmes et de services publics, il convient que le Cabinet et le Parlement y mettent du leur.

Le traitement ministériel du Premier ministre et des membres du Cabinet sera réduit de 15 pour cent et de 10 pour cent respectivement pour l'année commençant le 1^{er} janvier 1985.

Le Parlement devra diminuer ses dépenses. Le gouvernement demandera aux autorités compétentes des Chambres du Parlement d'examiner les dépenses de ce dernier avec autant de rigueur que nous l'avons fait dans le cas des dépenses du gouvernement, notamment en cherchant à ce que le restaurant parlementaire fasse davantage ses frais.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Deans: Faites payer les journalistes.

M. Broadbent: Que la presse paye son écot.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Merci de vos conseils. Si vous voulez participer, surtout n'hésitez pas.

Le gouvernement proposera d'établir un comité parlementaire pour étudier deux sujets de préoccupation. Le régime actuel de pension des membres du Parlement doit être réexaminé. Il est plus généreux que la plupart des régimes du secteur privé. Il se peut que certaines différences soient justifiées du fait que les parlementaires sont obligés d'abandonner temporairement leur carrière normale, mais un examen approfondi de toutes les caractéristiques du régime actuel s'impose.

Un deuxième sujet que le comité sera chargé d'étudier est la question des sources multiples de rémunération des personnes qui prennent leur retraite avec une pension fédérale avant d'être réengagées dans le secteur public fédéral. Ce groupe comprend les membres du Parlement, les juges, les fonctionnaires, les membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada et les employés des sociétés d'État. La situation actuelle est extrêmement complexe et pose des questions d'équité qu'il convient d'examiner.

[Français]

Lors de notre examen général des dépenses, nous avons cherché des mesures qui soient conformes aux objectifs suivants: promouvoir la croissance et l'emploi; traiter toutes les régions du pays de manière équitable; veiller à ce que les personnes dans le besoin ne soient pas indûment touchées; respecter les ententes déjà conclues avec les provinces et d'autres parties; et tenir nos engagements.

[Traduction]

Je tiens à souligner que nous sommes allés aussi loin que nous le pouvions dans le court délai dont nous disposions. Nous ne croyons pas que la tâche soit terminée. D'autres mesures seront nécessaires. Un comité placé sous la direction du vice-premier ministre (M. Nielsen) poursuit son examen des programmes et des règlements fédéraux dans le but de regrouper, de simplifier, de mieux intégrer et d'améliorer les services au public. Il présentera bientôt son rapport avec des recommandations.

Au cours des prochains mois, nous devons examiner tous les programmes fédéraux afin de rationaliser ceux que l'on peut